

FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article : 1 (3ème alinéa)

Déposée par Monsieur : Alain Lamassoure

Qualité : Membre

Article 1 (3ème alinéa)

3. *Ajouter le paragraphe suivant :*

Un Etat membre peut quitter l'Union dans les conditions prévues pour la réforme de cette Constitution.

Explication : *Il paraît important d'introduire, dès cet article consacré aux droits et devoirs des Etats, la notion de « droit de sécession », ici présentée comme un divorce par consentement mutuel.*